



Rescue Normandie  
Formation

## Formation MAC acteur APS ASD ALM :

Maintien et actualisation des compétences d'Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile incluant l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

**Durée :** 2 jours

14 heures en présentiel (dont 7h00 consacrée à l'ALM)

**Prérequis participant :**

Être titulaire du certificat d'acteur APS ASD ALM ou d'avoir effectué la formation complémentaire ALM

**Public :**

Toute personne intervenant dans le secteur de l'aide à domicile et voulant rester acteur APS ASD ALM dans sa structure

**Modalité d'organisation :**

Minimum 4 participants et maximum 10 participants

**Lieu de la formation :**

En intra

**Formateur :**

Formateur APS ASD en ordre de validité certifié par l'INRS ayant suivi le module complémentaire ALM

**Contact :**

TAILLARD Patricia  
5 Hameau du Clos d'Ailly  
14570 Clécy  
06.60.52.51.03  
[contact@rescue-normandie-formation.fr](mailto:contact@rescue-normandie-formation.fr)

**En situation de handicap :**

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

**Tarif :**

Nous contacter

**Objectifs de la formation : A l'issu de la formation, les participants auront revu :**

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure
- D'observer et d'analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de lui et de soi
- D'intervenir face à une situation d'accident de travail

**Programme de la formation : Actualiser ses compétences en matière de prévention et de SST**

- Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans la structure
- Protéger - Examiner la victime - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir :  
La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime se plaint de malaise  
La victime se plaint de brûlure - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements  
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment  
La victime ne répond pas mais elle respire - La victime ne répond pas et ne respire pas
- Observer et analyser une situation de travail
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées
- Les étapes nécessaires aux déplacements naturels
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Mise en pratique de l'ALM
- Piste d'amélioration

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques
- Méthode heuristique, démonstrative, applicative, échange des pratiques et démarche réflexive
- Des documents et supports seront mis à disposition des participants pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail

**Modalité d'évaluation et traçabilité :**

- Evaluation pédagogique tout au long de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques
- Attestation de fin de formation : remis au participant
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation : remis à chaque participant
- Feuille d'émargement des participants

**Certification de la formation : Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS**

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur APS ASD ALM (Modèle National Forprev)  
Un maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximum de 24 mois d'une durée de 14h00